



École des Pionniers-de-Maillarville

Directrice : Mme Marie-Josée Patry

1618 Patricia Ave.
Port Coquitlam, C.-B., V3B 4A8

604-552-7915 ecole_pionniers@csf.bc.ca
pionniers.csf.bc.ca



AUX PARENTS DE LA 7^e à la 12^e ANNÉE RENTÉE SCOLAIRE 2022-23

Chers parents et tuteurs,

Le temps de la rentrée scolaire est maintenant arrivé ! Par souci d'assurer une rentrée agréable pour tous, nous aimerions vous faire quelques rappels en ce qui concerne son déroulement à l'école des Pionniers-de-Maillardville.

IMPORTANT : La rentrée scolaire pour les élèves de la 1^{re} à la 12^e année aura lieu le mardi 6 septembre 2022 de 8h50 à 10h30.

Mardi 6 septembre 2022

1) Accueil du matin

- Il y aura du transport scolaire dès le 6 septembre 2022 **pour ceux qui s'y sont inscrits avant le 8 juillet 2022.**
- Les autobus arriveront sur le site de l'école vers 8h30.
- Si vous assurez vous-même le transport de votre enfant lors de cette journée, veuillez-vous stationner sur les rues adjacentes à l'école et **non dans le stationnement réservé au personnel et aux autobus.**
- Pour l'entrée du matin, les élèves de 7^e et 8^e année doivent circuler par la porte 7.
- Pour l'entrée du matin, les élèves de 9^e à 12^e année doivent circuler par les portes 1, 2 et 5.
- Les élèves doivent se rendre à leur classe titulaire où leur enseignant va les accueillir. Les listes des divisions seront affichées sur les portes de classe.

Niveaux	Locaux
7 ^e année	218, 223 ou 224
8 ^e année	214, 222 ou 244
9 ^e année	217, 219 ou 253

Niveaux	Locaux
10 ^e année	215 ou 216
11 ^e année	236 ou 221
12 ^e année	212

2) Départ des élèves de la 7^e à la 12^e année le premier jour

Le départ des autobus lors de la première journée se fera à 10h40. Si vous venez chercher votre enfant, vous devez aviser First Student et le secrétariat que l'élève ne prendra pas l'autobus.

Toutefois, nous tenons à vous aviser que pour les élèves du secondaire (7^e à 12^e année), les autobus n'attendront pas les retardataires ou les élèves absents.

Mercredi 7 septembre 2022

L'horaire régulier de l'école et du transport scolaire sera en place dès le deuxième jour d'école selon les paramètres suivants :

- 8h30 Arrivée des autobus et des élèves
- 8h35 Début de la période d'accueil
- 8h48 Première période
- 10h12 Deuxième période
- 11h27 Dîner
- 12h21 Troisième période
- 13h45 Quatrième période
- 15h10 Départ des autobus

Autres informations importantes

1) Informations personnelles de l'élève :

Durant l'année scolaire, chaque parent doit informer l'école le plus tôt possible de tous les changements concernant les coordonnées de leur(s) enfant(s) ainsi que les changements de garde légale. Veuillez nous envoyer vos changements via courriel à ecole_pionniers@csf.bc.ca.

2) Transport scolaire :

Le transport par autobus sera offert dès la première journée si vous avez fait l'inscription avant le 8 juillet. En général, les circuits et les horaires des autobus vont demeurer sensiblement les mêmes; par contre, quelques petits changements seront peut-être nécessaires compte tenu de nos nouvelles inscriptions et des élèves qui déménagent. **S'il y a changement, la compagnie d'autobus communiquera avec vous via votre adresse courriel ou via téléphone (si aucune adresse courriel n'est disponible).** Les ajustements continueront durant le mois de septembre.

Il est important de souligner **que tous les ans**, les parents doivent remplir un formulaire d'inscription au transport scolaire par enfant en ligne à : <https://transport.csf.bc.ca>

Si vous changez d'adresse ou de numéro de téléphone, vous devrez contacter la compagnie d'autobus directement et nous le faire savoir également via courriel à ecole_pionniers@csf.bc.ca. Tout changement soumis après le 8 juillet sera considéré durant la deuxième semaine de septembre. Toute demande pour une deuxième adresse ou pour un siège de courtoisie ne sera pas considérée avant le 1^{er} octobre. Tous les formulaires concernant le transport scolaire sont disponibles en ligne sous la rubrique <https://www.csf.bc.ca/transports/formulaire-dinscription/>

Dans le but d'assurer la sécurité et le bien-être des élèves, nous nous devons d'être fermes dans l'application des règlements et des conséquences pouvant aller jusqu'à la suspension du transport scolaire pour les élèves qui ne respectent pas les règles.

3) Utilisation des ordinateurs

Au début du mois de septembre, vous recevrez un courriel envoyé par le CSF (Département de la technologie), vous demandant **de signer deux contrats**. Un premier pour l'utilisation des appareils technologiques pour votre enfant, ainsi qu'un autre pour l'utilisation des applications infonuagiques. Ceci devra être fait dès sa réception en suivant les consignes incluses dans le message. Ce processus est nécessaire pour que l'élève puisse être assigné à un ordinateur en début d'année scolaire.

4) Calendrier :

Nous vous ferons parvenir le calendrier scolaire avec l'Info-Pionniers (la semaine prochaine). Il sera également disponible sur notre page web (<http://pionniers.csf.bc.ca/>). Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec l'administration de l'école, ecole_pionniers@csf.bc.ca. Le secrétariat sera aussi ouvert à partir du lundi 29 août au vendredi 2 septembre de 9h à 15h et ensuite de 8h à 16h du lundi au vendredi durant toute l'année scolaire.

5) Départ hâtif des élèves

Si un élève du secondaire doit quitter avant la fin des cours, le parent doit appeler à l'école pour justifier le départ et l'élève doit signer le registre des départs au secrétariat. Vous devez aussi aviser First Student que l'élève ne prendra pas l'autobus. Le départ des autobus se fait à 15h10. Les chauffeurs n'attendent pas les élèves retardataires ou absents.

6) Arrivée des élèves

Le matin pour les élèves de la 7^e à la 12^e année, les élèves pourront entrer dans l'école à partir de 8h20. Pour l'entrée du matin, les élèves de 7^e et 8^e année doivent circuler par la porte 7. Pour l'entrée du matin, les élèves de 9^e à 12^e année peuvent circuler par les portes 1, 2 et 5.

7) Utilisation de SchoolCash

Nous avons joint à cet envoi, un tutoriel concernant l'utilisation de SchoolCash. Cet outil vous permettra de payer les frais divers liés aux activités de l'école (cafétéria, frais annuels, sorties, etc.). Nous espérons que cela facilitera l'utilisation de cette application. Pour l'instant, vous ne pouvez pas accéder à SchoolCash puisque les mises à jour ne sont pas terminées. Nous vous aviserons dans l'Info-Pionniers dès que le système sera disponible.

8) Frais scolaire 2022-2023

Dès que SchoolCash sera disponible, vous recevrez un message vous indiquant qu'il est temps de payer les frais annuels (tremblements de terre, cadenas, agendas, sorties, activités spéciales, etc.). Un rappel sera fait dans l'Info-Pionniers. Les frais seront de 25\$ pour les élèves de la 7^e année et de 15\$ pour les élèves de la 8^e à la 12^e année.

9) Normes sanitaires - COVID-19

Nous aimerions vous rappeler de continuer à suivre **les mesures sanitaires à respecter en tout temps** :

Vérification quotidienne des symptômes ;

Rester à la maison en cas de symptômes (et consulter HealthLink BC au 811) ;

Étiquette respiratoire ;
Respect de l'espace personnel ;
Lavage des mains réguliers.

10) Fournitures scolaires

Le délai de commande pour les fournitures scolaires est passé. Toutefois, vous avez toujours accès aux listes de fournitures scolaires sur le site web de l'école (<https://pionniers.csf.bc.ca/nouvelles/rentree-scolaire/>). Cela sera spécialement utile aux parents des nouveaux élèves.

Au plaisir de vous rencontrer ou de vous revoir!

Marie-Josée Patry, directrice
Catherine Foisy, directrice adjointe (M à 3)
François Bergeron, directeur adjoint (4 à 10)